

Le **Pôle Métropolitain**
de la **Côte d'Opale**

vous invite à vivre
**l'aventure
olympique et
paralympique**

* Vous voulez promouvoir les valeurs olympiques et paralympiques à travers un évènement ?
Candidatez via nos appels à projet.
jop2024@pm-cote-opale.fr - 03 28 51 92 35 ou scannez ici

20
TERRE
DE JEUX
24





APPEL A PROJET OPALE :

« Olympisme Paralympisme Agissons, Labellisons et Encourageons »

EDITO



Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale (PMCO) présente un territoire très diversifié : un merveilleux littoral et des terres intérieures luxuriantes. Il est ainsi, bien plus qu'une destination estivale prisée. C'est un véritable secteur d'opportunités et de projets à fort potentiel économique, culturel, sportif et touristique. Au cœur de cette dynamique, le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale se positionne comme le fer de lance de cette région, jouant un rôle clé dans son développement économique et durable, et dans son rayonnement.

Aujourd'hui, le PMCO s'est résolument engagé à faire vivre les valeurs des Jeux Olympiques et Paralympiques sur son territoire, en s'inspirant des principes d'excellence, d'amitié, de respect, d'égalité et de durabilité. Par différentes actions, nous, élus de ce grand territoire, voulons permettre à nos habitants de prendre place dans l'arène majestueuse de l'évènement planétaire des jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

En espérant vous y rencontrer ! Sportivement,

Patrice VERGRIETE
Président du PMCO



Le PMCO s'attache à intégrer les valeurs de l'olympisme et du paralympisme dans ses actions et projets. Celles-ci, telles que définies par les Comités Internationaux Olympique (CIO) et Paralympique (CIP), sont des principes fondamentaux qui véhiculent un message d'inclusion, de respect, de courage et détermination, d'égalité et d'amitié.

C'est en respectant les règles imposées par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (COJOP), que nous proposons de vivre le rêve olympique et paralympique en assistant à des épreuves de Paris 2024. Mais, vous l'aurez compris, il ne peut y avoir de place pour l'ensemble de nos 700 000 habitants. C'est donc à travers **des appels à candidature ou à des appels à projet**, destinés à mettre en exergue des talents, des bénévoles, des défis personnels... que nous vous proposons de vivre et participer à ce merveilleux évènement planétaire : les JO 2024 !

Vous souhaitez tenter l'aventure, rien de plus simple : il vous suffit de participer à nos appels à candidature !

Ludovic LOQUET
Vice-président du PMCO en charge des Sports, des
Loisirs et des JOP 2024

Vous êtes une école, un collège, un lycée, vous mettez en place un projet autour des valeurs de l'olympisme et du paralympisme.

Vous êtes un club, une association, vous organisez un évènement, pour la mise en valeur de votre territoire, pour faire découvrir votre activité au public ou à un public particulier et promouvoir ces mêmes valeurs ...

Vous rêvez de faire vivre les Jeux à vos élèves, à vos adhérents ?

Racontez-nous votre projet ! Cet appel à candidature est pour vous !

REGLEMENT :

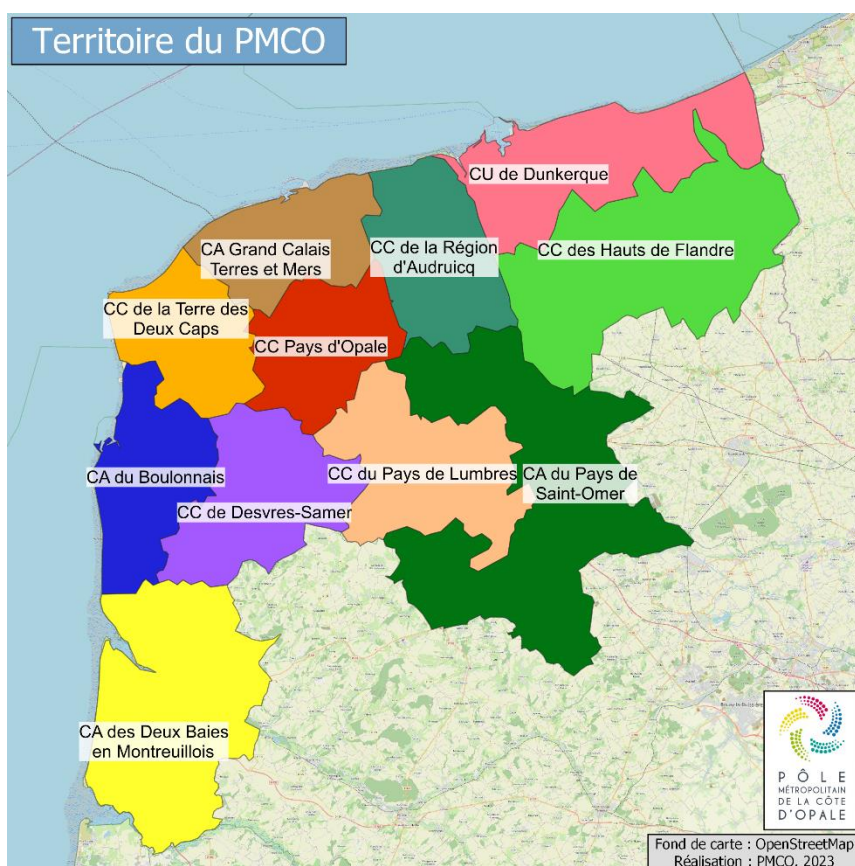
Organisateur :

Le PMCO couvre un territoire à la fois urbain et rural de plus de 700 000 habitants sur le littoral de la Côte d'Opale (Audomarois, Boulonnais, Calais, Dunkerquois, Montreuillois).

Il impulse des actions d'intérêt métropolitain, affirmant ainsi le rôle du littoral dans la dynamique régionale. Il débat également de sujets qui intéressent le territoire et pour lesquels l'action est jugée pertinente à cette échelle : aménagement du territoire, tourisme, enseignement supérieur et recherche, culture, ruralité, réseau des ports de plaisance, développement économique, risques d'inondation, protection contre la submersion marine.

11 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) composent le PMCO (voir carte)

Le Pôle Métropolitain de la Côte d'Opale, (PMCO)
5 quai de la Citadelle, 59140



Dunkerque.

Téléphone 03.28.25.92.35

mail : jop2024@pm-cote-opale.fr

Objectif de l'appel à candidature :

- Soutenir des événements, des projets ambitieux, à but non lucratif, à visée sociale, humaine et environnementale
- Mettre en lumière des organisations sur notre territoire et y associer le PMCO et son EPCI .

Finalité : Offrir la possibilité pour des petits groupes investis dans la promotion des valeurs de l'olympisme et du paralympisme de participer à une épreuve des Jeux de PARIS 2024 et représenter l'image du PMCO et de l'EPCI.

Calendrier :

- Retrait des dossiers à partir du 15 septembre 2023
- **Date limite de dépôt des dossiers 10 décembre 2023**
- Jury de présélection des projets : janvier 2024
- Réponse aux candidats présélectionnés : début 2024
- Confirmation des résultats : fin juin 2024

Conditions d'éligibilité :

- L'appel à candidature est ouvert aux associations, écoles, collèges, lycées du territoire PMCO
- L'organisation doit proposer de l'inclusion ou/et des initiations sportives et/ou des actions culturelles en lien avec les valeurs de l'olympisme et du paralympisme.
- Le projet, le dossier et l'organisation prévisionnelle de l'action doivent être validés par l'EPCI où se situe le siège de l'association ou l'établissement scolaire.
- L'organisateur doit nommer un référent du dossier
- Le projet doit être mis en place entre octobre 2023 et juin 2024.

Conditions de rejet immédiat des dossiers

- Ne pas remplir les conditions d'éligibilité
- Un dossier illisible
- Une pièce manquante au dossier

Dépôt de candidature :

Les candidats complètent le dossier de candidature avant le 10 décembre 2023 (pour les envois par courrier, cachet de la poste faisant foi).

Le dossier accompagné de l'ensemble des pièces est envoyé au référent Terre de Jeu de votre EPCI :

- Pour la Communauté Urbaine de Dunkerque (CUD).
Anne CAGNA - Pertuis de la Marine BP 85/530 59386 DUNKERQUE
Anne.cagna@tud.fr
- Pour la Communauté d'agglomération Grand Calais Terres et Mers (GCTM).
Christophe SAUVAGE - Place du Soldat Inconnu CS 30329 - 62100 CALAIS
Christophe.Sauvage@grandcalais.fr
- Pour la Communauté d'Agglomération du Boulonnais (CAB).
Geoffrey BUTEZ- 1 Boulevard Bassin Napoléon BP755 – 62321 BOULOGNE SUR MER
gbutez@agglo-boulonnais.fr
- Pour la Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer (CAPSO).
Lucie CHARLES- 2 Rue Albert Camus CS 20079 – 62968 LONGUENESSE CEDEX
l.charles@ca-pso.fr
- Pour la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois (CA2BM).
Alexandre LEFEBVRE- 11-13 Place Gambetta – 62170 MONTREUIL SUR MER
a.lefebvre@ca2bm.fr
- Pour la Communauté de Communes des Hauts de Flandres (CCHF).
Nathalie GRyseleyn-DRIEUX- 468 Rue de la Couronne de Bierne – 59380 BERGUES
nathalie.gryseleyn-drieux@cCHF.fr
- Pour la Communauté de Communes de la Terre des 2 Caps (CCT2C).
Olivier DELLIAUX- Le Cardo – 62250 MARQUISE
o.delliaux@terredes2caps.com
- Pour la Communauté de Communes du Pays de Lumbres (CCPL).
Pascaline PRUVOST- 1 Chemin du Pressart – 62 380 LUMBRES
pascaline.pruvost@ccplumbres.fr
- Pour la Communauté de Communes Desvres-Samer (CCDS).
Sébastien HAGNERE- 41 Rue des Potiers BP41 – 62240 DESVRES
sebastien.hagnere@cc-desvressamer.fr
- Pour la Communauté de Communes Pays d'Opale (CCPO).
Isabelle Prud'homme- 9 avenue de la libération 62340 GUINES
dga1@paysdopale.fr
- Pour la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq (CCRA).
Frédéric HUCHETTE
66 Place du Général De Gaulle BP4 – 62370 AUDRUICQ
f.huchette@ccra.fr

Résultats :

Un jury, composé d'élus et de professionnels désignera les appels à projets présélectionnés (possibilité de présélectionner plusieurs dossiers).

Les résultats seront transmis aux candidats **fin** janvier 2024.

Le déblocage des places sera effectif après réception et vérification de l'ensemble des justificatifs relatifs à l'organisation de l'événement et à la communication mise en œuvre.

L'attribution des places devra être faite selon les règles mises en place par le COJO (pas de revente, pas de tirage au sort, pas de jeux concours) et communiquée dès l'évènement réalisé.

Une question sur l'appel à Candidature

Adressez votre demande par mail : Jop2024@pm-cote-opale.fr ou contactez le 03.28.51.92.35

Les éléments à fournir :

- Le dossier de candidature dûment complété
- Le plan de communication (incluant les labels PMCO -EPCI- TDJ 2024)
- Pour les associations,
 - o une attestation de domiciliation
 - o la liste des membres du conseil d'administration
 - o l'extrait d'immatriculation au Journal Officiel